

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière

Mercredi le 18 octobre à 18h30

Classe de madame Mélanie (402)

Représentants (parents)

X Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X Hugo Girard
X Jessica Ruminski	X Geneviève Caron-Crofton, substitut au comité de parents
X Caroline Moreau	X Patrick Dumais

Parents substitués

Stéphanie Mathieu	Sophie Bayard
Marie-Ève Demers-Olivier	Marie-France Fortin

Membres du personnel

X Marianne Rioux, directrice	X Audrey Lamontagne, enseignante
X Marie-Claude Roy, enseignante	X Geneviève Bourque, enseignante
Isabelle Têtu, Responsable en service de garde	
X Laurie Champagne Martineau, psychoéducatrice	

1. **Accueil et vérification du quorum**

Madame Jolyane St Pierre souhaite la bienvenue aux membres. Elle confirme qu'il y a quorum à 18 h 28 et la séance du conseil d'établissement débute.

23-24-20 2. **Adoption du projet d'ordre du jour**

Madame Jolyane St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy et **APPUYÉ** par madame Caroline Moreau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-21

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 septembre 2023

Une brève lecture est faite aux membres.

Madame Marianne Rioux informe que les numéros des résolutions ont été ajoutés.

Il est PROPOSÉ par monsieur Patrick Dumais et **APPUYÉ** par madame Audrey Lamontagne d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Informations de la direction

a) Suivi photo scolaire du 13 octobre 2023

Madame Audrey Lamontagne souligne le bon suivi de la compagnie, tout était clair et bien expliqué aux élèves. Madame Marie-Claude Roy ajoute que la photographe montrait les prises des élèves donc il était possible de refaire une photo si nécessaire.

Les membres du conseil d'établissement suggèrent de réserver la séance de photos en septembre l'année prochaine afin que la température soit plus clémente pour les photos extérieures.

b) Rencontres de parents mi-novembre

Madame Marianne Rioux informe les membres que la rencontre de parents est prévue le 9 novembre prochain à partir de 15h30 et dans la journée du 10 novembre 2023.

La rencontre se fera en présence, la rencontre en virtuel est possible si les parents ne peuvent pas s'arranger autrement.

c) Agrandissement de l'école

Madame Marianne Rioux nous informe que le chargé de projet qui s'occupait du dossier d'agrandissement de l'école est actuellement en congé maladie, les ressources humaines vont être relancés.

d) Halloween

Madame Marianne Rioux explique que le comité Halloween a fait un gros travail, une belle journée d'Halloween est à venir pour les élèves. Les parents seront informés d'ici la fin de la semaine du déroulement de la journée.

e) Moozoom

Madame Marianne Rioux informe le conseil d'établissement que les thèmes ont été établis lors du comité climat et que cela devrait bientôt débiter.

Madame Laurie Champagne-Martineau ajoute que le 1er thème abordé sera l'anxiété pour les élèves de primaire et les émotions pour les élèves de maternelle.

f) Budget Hockey

Madame Marianne Rioux nous informe que pour aller de l'avant avec le groupe Hockey, il faut déjà avoir la somme dans Infini pour l'année scolaire en cours, pour cette année nous sommes corrects.

Il faudra cependant prévoir des activités de financement pour assurer le programme pour les années à venir.

Madame Jolyane St-Pierre ajoute que le comité de financement du club de hockey doit se réunir le 23 octobre prochain.

g) Sécurité autour de notre école

Madame Marianne Rioux informe que l'enjeu principal est au pavillon des Prés. En effet. Il y a toujours des voitures stationnées où c'est interdit.

Un rappel sera effectué dans le prochain info-parents. Si aucune amélioration, on pourra demander au policier de venir sensibiliser les parents.

23-24-22

5. Points pour adoption

a) Règles de régie interne

Madame Jolyane St-Pierre fait une lecture de certains points importants de la régie interne.

Un ajout est fait dans le point 13.1.3 : le vote des membres du conseil d'établissement doit être envoyé à tous avec un délai de réponse de 24 heures minimum.

Il est PROPOSÉ par Madame Geneviève Caron-Crofton et **APPUYÉ** par madame Laurie Champagne Martineau d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école de l'Épervière.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-23

b) Mesure d'aide aux parents (15024)

Madame Marianne Rioux informe que le montant de la soumission d'optiqueurone s'élève à 1000\$ environ.

Madame Jolyane St-Pierre demande s'il y aura vraiment du monde à cette conférence?

Des formations ont déjà été proposées avec seulement une dizaine de parents intéressés.

Madame Audrey Lamontagne souligne qu'il faudrait en parler lors de la rencontre de parents.

Le conseil d'établissement propose d'étendre la formation à tous nos élèves de primaire de notre bassin, incluant les élèves de 5e et 6^e année de l'école secondaire de Beurivage.

Il est proposé par les membres de faire un sondage pour connaître le nombre de parents potentiellement intéressés.

Il est PROPOSÉ par Madame Jessica Ruminski et **APPUYÉ** par madame Geneviève Bourquoi de faire un sondage afin de connaître l'intérêt des parents pour une éventuelle conférence payée par le mesure d'aide aux parents (15024).

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Points pour approbation

23-24-24

a- Sorties scolaires et activités complémentaires (tableau annexé)

Il y a la présentation des sorties scolaires (Voir annexe jointe au présent procès-verbal)

Il est PROPOSÉ par monsieur Hugo Girard et **APPUYÉ** par monsieur Patrick Dumais d'approuver les sorties scolaires présentées lors de la séance du 18 octobre 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-25

b- Demande d'utilisation des locaux de l'école – Cadets

L'école a reçu une demande pour l'utilisation du gymnase du pavillon Boréal le mercredi soir par les cadets de l'air. Madame Marianne Rioux précise qu'il faut assurer physiquement la surveillance des locaux. Le concierge, monsieur Alain Rousseau, doit être payé un minimum de 4 heures s'il se déplace. La secrétaire va prendre contact avec le responsable, monsieur Meloche, afin de lui donner le montant à payer et de s'informer que les cadets soient d'accords pour supporter les frais.

Il est PROPOSÉ par madame Jessica Ruminski par et **APPUYÉ** par madame Geneviève Caron-Crofton d'autoriser monsieur Meloche à utiliser le gymnase de l'école de l'Épervière, pavillon Boréal, avec son groupe de cadets et ce, en dédommageant les coûts générés par la présence de monsieur Alain Rousseau, concierge, pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

Madame Marianne Rioux va effectuer le suivi avec monsieur Meloche.

23-24-26

c- Campagnes de financement

- Fromage : la campagne doit débuter début novembre pour être livré avant les vacances de Noël
- Chocolat : nous lancerons la vente de chocolats juste avant Pâques
- Spectacle bénéfice : à planifier l'année prochaine
- Bob bissonette : madame Catherine Paradis va faire les démarches
- Desjardins : monsieur Jérémie Prémont ou madame Catherine Paradis vont faire une demande de commandite.

Les membres du conseil d'établissement décident de donner la priorité aux mini-guépards pour les campagnes de financement et le surplus ira dans le budget de la cour de l'école.

Il est PROPOSÉ par madame Jessica Ruminski par et **APPUYÉ** par madame Audrey Lamontagne d'autoriser la campagne de financement de fromage « Bergeron », via la compagnie « Perfection ».

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-27

d- Commandites reçues

Madame Jolyane St-Pierre indique que la dernière récolte de canettes a rapporté à l'école 87\$.

Il est PROPOSÉ par madame Geneviève Bourque par et **APPUYÉ** par madame Caroline Moreau d'accepter le montant de 87,00\$ par suite de la dernière récolte de canettes et ce, pour le financement du programme hockey de l'école de l'Épervière.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-28

e- Sorties scolaires dans un rayon de 1.6 km de l'école

Madame Marianne Rioux souligne que dans les anciens procès-verbaux, aucune mention ne précisait l'autorisation des sorties durant les heures scolaires dans un rayon d'1.6 km. Le conseil d'établissement doit donc procéder à une résolution.

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Lamontagne par et **APPUYÉ** par madame Geneviève Caron-Crofton d'autoriser les sorties durant les heures scolaires dans un rayon de 1,6 km de l'école de l'Épervière et ce, sans demander l'autorisation préalable du conseil d'établissement.

ADOPTÉ à l'unanimité

7. Rapport du comité de parents

Madame Jolyane St-Pierre fait un bref compte-rendu du dernier comité de parents et nous informe qu'elle a été élue vice-présidente du comité.

Elle fait également un rappel sur la formation obligatoire des nouveaux membres.

Monsieur Patrick Dumais a quitté la réunion à 20h.

8. Courriers et informations diverses

Madame Jolyane St-Pierre lit un courrier reçu des Olympiades canadiennes des métiers et technologies, cela concerne davantage les jeunes du secondaire.

9. Coups de cœur

Madame Marianne Rioux souligne que madame Isabelle Têtu travaille très fort actuellement pour pallier le manque d'éducatrices au service de garde.

Madame Geneviève Caron-Crofton a un coup de cœur pour la compétition de soccer.

Madame Audrey Lamontagne ajoute que les enfants ont éprouvé beaucoup de plaisir lors du crosscountry de l'école.

Madame Marie-claude Roy ajoute que le personnel du service de garde fait un beau travail pour pallier le manque de personnel.

Madame Geneviève Caron-Crofton mentionne un coup de cœur pour la sortie en vélos des élèves de 4e année.

Madame Jolyane St-Pierre mentionne l'équipe de photos qui avait une belle énergie.

10. Période de questions

Monsieur Hugo Girard demande si le site Internet de l'école est à jour?

Madame Marianne Rioux confirme qu'il est bien à jour.

11. Varia

23-24-29

12. Levée de l'assemblée

Il est **PROPOSÉ** par madame Caroline Moreau et **APPUYÉ** par madame Geneviève Bourque de lever l'assemblée à 20 h 10.

ADOPTÉ à l'unanimité


Jolyane St-Pierre, présidente


Marianne Rioux, directrice